

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Contre-le-FN-soutenons-Christine-directrice-a-Henin-Beaumont>



école & société

Contre le FN : soutenons Christine, directrice à Hénin-Beaumont

- Société - Extrême droite -

Date de mise en ligne : lundi 8 septembre 2014

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Depuis juin dernier, une directrice d'école maternelle d'Hénin-Beaumont est devenue la cible du Front National. Alors que son intégrité professionnelle est mise en cause pour des raisons strictement politiques, le SE-Unsa invite tous les enseignants, la communauté éducative et les citoyens attachés à la démocratie à signer la pétition de soutien. À travers elle, c'est l'École de la République qui est attaquée.

Un véritable règlement de comptes politique

Dans une délibération du 24 juin dernier, la nouvelle municipalité FN d'Hénin-Beaumont a mis en cause notre collègue Christine Coget, directrice en maternelle.

De quoi l'accuse-t-on ? De « *mesures vexatoires à l'encontre des enfants* », de « *détournement des moyens et missions de la Fonction publique à des fins politiciennes* » d'être « *uniquement motivée par des envies de représailles politiques* », d'avoir « *bafoué les principes de neutralité et de continuité du Service public* » ... Rien que ça !

Mais que lui reproche-t-on vraiment ? De ne pas avoir organisé le spectacle de fin d'année (qui devait se dérouler un mercredi soir) et d'avoir dû abandonner le projet de sortie scolaire (faute de lieu adéquat). Depuis quand les obligations légales des enseignants dépassent-elles le temps scolaire ?

Cette stigmatisation est inacceptable. Après avoir récupéré le local mis à la disposition de la Ligue des droits de l'Homme, les élus de la nouvelle majorité héninoise s'en prennent maintenant à une enseignante. Son tort : être une citoyenne engagée dans ses convictions démocratiques, candidate sur la liste PS du maire sortant. Les Droits de l'Homme et l'attachement aux valeurs républicaines gênent-ils la municipalité d'Hénin-Beaumont ?

Depuis, elle a déménagé. La citoyenne ne supportait plus cette ville qui a fait le choix de la xénophobie, du racisme et de la démagogie dès le 1er tour des municipales. Mais la professionnelle de 49 ans a décidé de se battre. Elle a obtenu la protection juridique du rectorat. Elle a déposé 3 plaintes qui ont toutes été jugées recevables par le procureur de la République :

- Une plainte contre des parents qui, le mardi 6 mai, ont envahi sa classe l'insultant devant ses élèves.
- Une autre plainte pour des propos diffamatoires et insultants sur les réseaux sociaux.
- Une troisième plainte contre l'adjoint au maire qui a écrit et lu la motion contre elle.

Côté psychologique, elle a mis plus d'un mois à décompresser et la reprise n'a pas été facile, d'autant que le nouveau maire a décidé de visiter son école le jeudi qui a suivi la rentrée.

Comment soutenir Christine Coget ?

Contre le FN : soutenons Christine, directrice à Hénin-Beaumont

Nous avons le devoir d'aider notre collègue. La pétition initiée par le SE-Unsa 62 est [disponible ici](#).

Relayons cette pétition tous azimuts. Envoyons-la à tout notre carnet d'adresses. Demandons aux collègues, aux amis, de relayer autour d'eux.